RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP Compétences
Académie de Versailles
APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

CAP CARROSSIER AUTOMOBILE

UFA Charles Petiet - 65 Boulevard Galliéni 92390 Villeneuve-la-Garenne

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules automobiles.
Son activité consiste, au sein de l'équipe de réparation, à :
– accueillir et orienter le client ;
– préparer son intervention sur le véhicule ;
– déposer, reposer les éléments de carrosserie ;
– réparer les éléments ;
– contrôler les structures ;
– préparer la mise en peinture ;
– préparer le véhicule à la livraison et rendre compte de l'intervention à la hiérarchie de l'entreprise.

CONTENU

Compétences professionnelles :
- Communiquer
o Communiquer avec un client dans une carrosserie
o Informer l'entreprise
o Collecter les données techniques
o Restituer le véhicule
- Préparer
o Préparer l'intervention et organiser le poste de travail
- Réaliser
o Déposer, démonter, remonter, reposer les éléments
o Réparer les éléments
o Contrôler les structures
- Evaluer
o Évaluer la qualité
Savoirs :
- Français et Histoire- Géographie
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 400 h

DATES

Date de début : 31 août 2025
Date de fin : 29 juin 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement
Être titulaire d'un niveau 3ème collège et savoir de base maîtrisée.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (ex V)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
CAP réparation des carrosseries

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries exerce ses activités dans :
– les ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ;
– les ateliers de réparation des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles ;
– les ateliers de réparation rapide des carrosseries ;
– les ateliers de réparation des carrosseries intégrés dans les entreprises et les collectivités.
La peinture des carrosseries, le contrôle et la remise en ligne des structures constituent notamment deux spécialisations auxquelles le titulaire du CAP Réparation des carrosseries a la possibilité d'accéder, notamment grâce à la formation tout au long de la vie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en deuxième année.

Fiche RNCP 37601

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Mécanique, construction, réparation

CONTACT

M. Nadire HADJADJ
Mail : ddf.0922277a@ac-versailles.fr
Tél : 01.41.47.40.16

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.